

La seconde POP

jeudi 21 janvier 2016, par [Webmestre](#)

L'expérimentation proposée à la rentrée 2016 aux élèves de 3^e qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle est reconduite et élargie à d'autres établissements. Quatre établissements supplémentaires se sont portés volontaires pour mettre en œuvre une **seconde professionnelle « à orientation progressive »**, dite **seconde POP**.

Objectifs

- Consolider l'orientation des élèves en éclairant chacun d'eux sur ses aptitudes et en approfondissant ses représentations des métiers.
- Permettre aux élèves une découverte approfondie des finalités et des contenus des formations proposées.

Nature de l'expérimentation proposée

L'expérimentation consiste à mettre en œuvre des classes de seconde professionnelle intégrant une période de détermination en début de formation.

- La période de détermination est organisée à partir de la rentrée scolaire sur une durée allant de 6 semaines à une année scolaire ;
- Plusieurs spécialités de baccalauréats professionnels, regroupées autour d'un même champ ou famille, sont proposées à la découverte ; le champ peut être plus ou moins large en fonction du contexte local et/ou des possibilités de l'établissement ;
- Les activités de découverte s'organisent essentiellement autour d'activités pratiques, et peuvent prendre des formes diverses : travaux pratiques spécifiques aux spécialités, projet inter-spécialités, etc.
- Un tronc commun d'enseignement général est délivré, il correspond au programme normal de la seconde professionnelle pour le champ considéré. Il doit également contribuer à la conduite des projets de découverte professionnelle ;
- A l'issue de la période de détermination, les élèves sont affecté.e.s par l'établissement sur la spécialité choisie en fonction des conditions d'accueil. Chaque établissement définit les critères d'arbitrage en cas de sur-demande d'une spécialité. Ces informations sont délivrées aux élèves et aux familles.
- Le ou la conseiller.ère d'orientation psychologue de l'établissement est associé.e à l'élaboration et à la mise en œuvre du dispositif.

L'affectation en seconde POP

Les élèves pourront faire un ou plusieurs vœux en seconde POP, comme pour toute spécialité de bac professionnel. Le traitement sera similaire au traitement des vœux des autres secondes professionnelles des mêmes champs de formation.

A la fin de la période de détermination, l'élève sera inscrit sur la spécialité qu'il aura choisie.

Le [guide des procédures d'affectation pour la rentrée 2017](#) précise les modalités d'affectation.

Les établissements et formations concernés

Au total, 19 secondes POP sont proposées pour la rentrée 2017, réparties dans 17 lycées professionnels.

L'accompagnement personnalisé avec l'Accompagnement Personnalisé programme de l'académie de Lyon Année 2011				
Cop	Désignation	Formation	Désignation de la ou des matières	Niveau de qualification de l'enseignant
101	LP 10101 (Lyon 10101)	LP 10101 (Lyon 10101)	10101 (Lyon 10101)	10101
	LP 10102 (Lyon 10102)	LP 10102 (Lyon 10102)	10102 (Lyon 10102)	10102
	LP 10103 (Lyon 10103)	LP 10103 (Lyon 10103)	10103 (Lyon 10103)	10103
102	LP 10201 (Lyon 10201)	LP 10201 (Lyon 10201)	10201 (Lyon 10201)	10201
	LP 10202 (Lyon 10202)	LP 10202 (Lyon 10202)	10202 (Lyon 10202)	10202
	LP 10203 (Lyon 10203)	LP 10203 (Lyon 10203)	10203 (Lyon 10203)	10203
103	LP 10301 (Lyon 10301)	LP 10301 (Lyon 10301)	10301 (Lyon 10301)	10301
	LP 10302 (Lyon 10302)	LP 10302 (Lyon 10302)	10302 (Lyon 10302)	10302
	LP 10303 (Lyon 10303)	LP 10303 (Lyon 10303)	10303 (Lyon 10303)	10303
104	LP 10401 (Lyon 10401)	LP 10401 (Lyon 10401)	10401 (Lyon 10401)	10401
	LP 10402 (Lyon 10402)	LP 10402 (Lyon 10402)	10402 (Lyon 10402)	10402
	LP 10403 (Lyon 10403)	LP 10403 (Lyon 10403)	10403 (Lyon 10403)	10403
105	LP 10501 (Lyon 10501)	LP 10501 (Lyon 10501)	10501 (Lyon 10501)	10501
	LP 10502 (Lyon 10502)	LP 10502 (Lyon 10502)	10502 (Lyon 10502)	10502
	LP 10503 (Lyon 10503)	LP 10503 (Lyon 10503)	10503 (Lyon 10503)	10503

Cliquer sur l'image pour consulter la liste des secondes POP